

**Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de C. DIELIS, Conseiller communal, relative à l'avenir des commerçants de la rue Wayez, suite au réaménagement de la rue Wayez et quant à l'avenir du parking souterrain place de la Vaillance.**

Monsieur le Bourgmestre-Président dit à C. DIELIS que le Collège a accepté son interpellation mais dit que le Collège ne répondra pas à des questions qui ont déjà été posées, puisqu'il y a un délai de 3 mois entre des interpellations qui sont sur le même sujet.

C. DIELIS dit que par contre ça ne dérange pas le Collège de répondre trois fois à la « Dernière Heure » puisque, il vient de voir qu'il y a un article où le Collège préfère répondre à la « Dernière Heure », que de répondre aux Conseillers communaux.

C. DIELIS donne lecture du texte suivant :

C. DIELIS geeft lezing van de volgende tekst:

Il y a 2 mois, effectivement, Madame l'Echevine des travaux publics a annoncé après une interpellation de mon cher collègue et chef de groupe G. VAN GOIDSENHOVEN, un grand réaménagement de la rue Wayez via notamment un projet qui va être mené par la STIB.

Elle précisait d'ailleurs que l'ancien Collège n'avait rien fait pendant 6 ans, je prends la défense de mon collègue en disant que, effectivement, que l'Echevin des travaux publics avait fait quelque chose en l'occurrence, imaginer de pouvoir faire un parking de dissuasion sur la place de la vaillance, pour régler le problème qui allait se poser, de perte de place de parking sur la rue Wayez.

Le problème avait été traité par l'ancien Collège. Avec ça, elle annonçait également l'abandon du projet de parking souterrain, en tout cas si elle ne le disait pas au Conseil communal, elle le disait à la « Dernière Heure ». et qu'une grande démarche participative était annoncée également incluant l'ensemble des commerçants.

Deux mois plus tard, on a une volte-face de Madame l'Echevine qui annonce qu'effectivement la société APCOA, qui était la société qui avait remis offre, resté quand même dans le projet, peut-être, on avait enfin compris qu'on allait perdre plus ou moins la moitié des places de parking de la rue Wayez, que ça allait poser problème, Peut-être qu'on a repris son coup de téléphone pour rappeler APCOA en disant qu'on était vraiment dans les soucis notamment avec les commerçants.

Car les commerçants sont effectivement venu nous voir et ont bien précisé qu'il n'était pas totalement dupe par rapport à la démarche participative, parce que depuis le départ, on sait très bien qu'on va perdre des places de stationnement et c'est pour ça, que pendant 6 ans, on avait imaginé que nous allions faire un parking souterrain pour compenser la perte des places de stationnement de la rue Wayez. Alors mes questions sont les suivantes.

- Comment expliquer qu'il y a cette volte-face en à peine deux mois et de fausses informations ont-elles été à un moment donné soit au Conseil communal, soit à la presse ?

- Qu'en est-il des attentes des commerçants de la rue Wayez, quant au réaménagement de la rue et ce notamment en matière de place de stationnement semble-t-il qu'on leur a dit que d'office une bande de stationnement allait être perdue et que de l'autre côté, toutes les trois places de stationnement, on allait intégrer un arbre ?
- Comment va se dérouler concrètement la démarche participative ?
- Pouvez-vous confirmer aux commerçants que la perte d'une bande de stationnement au moins est totalement inéluctable ?
- Cet élément a-t-il eu pour effet que le Collège soutient à nouveau le projet de parking souterrain, si oui, quid en matière de timing et le projet sera-t-il identique au premier projet ?
- Quels sont les minima en matière de stationnement à mobilité que le collège défendra dans ce projet qui semble piloté par la STIB et imaginez-vous à moyen terme Madame l'échevine que nous allons faire une voirie école définitive de la rue Wayez ?

J. VAN LIERDE dit qu'elle voudrait brièvement souligner le succès de la démarche participative qui a déjà réuni de très nombreux riverains, client et beaucoup de commerçants de la rue Wayez, une soirée a eu lieu le 9 mai, un après-midi de rencontre hier et une dernière soirée est prévue encore le 13 juin à 19h au restaurant social Chaussée de Mons, elles sont ouvertes à toutes et tous et les horaires sont variés pour inclure un plus grand nombre, elles permettent de faire émerger une variété de points de vue et des attentes variées également quand est l'avenir de la rue Wayez; ensuite un bureau d'études se chargera de faire une proposition en faveur d'un plus grand nombre et en tenant compte des contingences de terrain.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH explique à C. DIEELIS, concernant le projet du parking souterrain de la place de la Vaillance, elle dit qu'il n'y a pas de nouveaux éléments depuis l'interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN.

Comme vous le savez le projet émane d'un développeur privé, c'est APCOA qui gère donc lui-même le timing du dépôt de permis et de sa réalisation et à ce jour aucune demande de permis d'urbanisme n'a été déposée.

Concernant la participation, le Collège est un peu étonné par la question de C. DIEELIS, la participation est déjà en cours et C. DIEELIS ne pourrait pas la manquer.

Il y a des affiches aux arrêts de trams, des informations dans les trams, des flyers. Elle en a apporté un pour C. DIEELIS, il y a des informations sur Facebook ainsi que des articles dans l'Anderlecht contact et des articles dans la presse qui en parlent. Elle dit que lors des différents moments de la participation, les commerçants mais aussi plus largement les citoyens pourront faire part de leur expertise du terrain et le Collège souhaite qu'ils fassent part de leurs ressentis, de leurs besoins et de la vision de la mobilité en ce compris leurs attentes en matière de stationnement.

Le jeudi 9 mai, une première soirée participative a eu lieu au restaurant social Chaussée de Mons, de nombreux commerçants et représentants d'organisation de commerçants habitants de la rue et du quartier, des clients et en général des usagers de la rue, ont travaillé ensemble à leurs versions de l'avenir de la rue Wayez.

Le bureau d'études, les experts en participation ainsi que des représentants de la STIB et de la Commune ont été aussi présents. Dans un premier temps, les contraintes

techniques et raison des travaux ont été expliqués dans un second temps, les participants ont été invités à modéliser le propre profil de voirie idéal.

Le mercredi 22 mai de 15 à 18 heures, les représentants de la STIB et du bureau de participation étaient présents à la station de métro Saint Guidon avec des tables et des maquettes et le matériel d'information, afin de recevoir les avis et jeudi 13 juin, une troisième rencontre aura lieu en soirée, similaire à celle du 9 mai, elle dit que C. DIEELIS est bienvenu.

Enfin en septembre, pendant deux soirées, l'avant-projet d'aménagement élaboré sur base de la première phase de participation de mai, juin sera présenté pour à nouveau récolter des avis et des suggestions d'amélioration, rien n'est encore décidé comme déjà expliqué la dernière fois parce que C. DIEELIS a déjà posé la même question aussi. Tout est encore ouvert à l'exception, comme le Collège l'a déjà expliqué, de l'aménagement des arrêts.

Que la rue Wayez soit une zone piétonne après les travaux de construction, une rue à double sens ou à sens unique, s'il y aurait une piste cyclable, ça reste ouvert à ce jour. Le projet final sera décidé sur la base de la participation.

C. DIEELIS dit que ce n'est pas ce qui est repris dans l'article de la « Dernière Heure » d'aujourd'hui mais invite le Collège à lire l'article. A un moment il faut assumer, c'est que l'élargissement des rails du tram rende impossible, le stationnement des deux côtés, .le groupe MR le sait depuis 10 ans.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH propose à C. DIEELIS de venir discuter avec la STIB, C. DIEELIS doit arrêter de dire des choses qui ne sont pas correctes.